

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°316 DU VENDREDI 23 FEVRIER 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

DISSOLUTION DU GOUVERNEMENT GOUMOU

Dr Édouard Zoutomou Kpoghomou souhaite un Premier ministre conciliateur pour sauver la transition

P.3



Édito à vue d'Aigle

Dans l'attente d'un nouveau Gouvernement

Le lundi 19 février 2024, à la surprise générale, le Gouvernement Goumou a été dissous par le président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya. C'était à travers un décret lu par le Général Amara Camara, le ministre secrétaire général et porte-parole de la Présidence de la République. À la primature et dans les départements ministériels, les affaires courantes seront assurées par les directeurs de cabinet et les secrétaires généraux jusqu'à la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale... P.2

NOUVELLES VICTIMES DES MANIFESTATIONS À CONAKRY



L'OGDH s'en offusque

COOPÉRATION P.5



Un analyste géopolitique souhaite que la CEDEAO revoie sa position le Mali, le Burkina Faso et le Niger

AFFAIRE SÉKOU JAMAL PENDESSA



Le verdict attendu le 23 février 2024

GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE EN GUINÉE P.2

Le Mouvement syndical entend mettre sa menace à exécution à partir du lundi 26 février

BILLO BAH DU FNDC À PROPOS DE LA DISSOLUTION DU GOUVERNEMENT GOUMOU

"C'est un mea-culpa qui ne dit pas son nom..."

P.6

GUINÉE P.6

Les mesures conservatoires prises contre les anciens ministres du gouvernement Goumou



Édito à vue d'aigle



Dans l'attente d'un nouveau Gouvernement

Le lundi 19 février 2024, à la surprise générale, le Gouvernement Goumou a été dissous par le président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya. C'était à travers un décret lu par le Général Amara Camara, le ministre secrétaire général et porte-parole de la Présidence de la République. À la primature et dans les départements ministériels, les affaires courantes seront assurées par les directeurs de cabinet et les secrétaires généraux jusqu'à la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale.

Dans la foulée, un communiqué a été lu par le chef d'état-major général des armées, le général Ibrahima Sory Bangoura, pour annoncer des mesures

conservatoires contre les désormais anciens membres du Gouvernement Goumou: restitution des véhicules de service et d'escorte du gouvernement dissous au garage du gouvernement sans délai; gel des comptes bancaires; restitution de tous les documents de voyage au secrétariat général de la Présidence; remise des cachets aux intérimaires désignés; démobilisation de tous les gardes du corps et aides de camp. Le Haut Commandant de la gendarmerie et le Directeur Général de la Police ont été chargés de prendre toutes les dispositions pour mettre des tampons au niveau de tous les départements jusqu'à la prise en main totale des intérimaires. Le mardi 20 février, le ministre secrétaire général et porte-parole du gouvernement, qui avait à ses côtés des membres du CNRD, a rencontré les directeurs de cabinet et les secrétaires généraux pour leur donner des instructions claires et fermes dans le cadre du fonctionnement normal des différents départements ministériels.

Pour bon nombre d'observateurs, le récent bras de fer entre Bernard Goumou et Alphonse Charles Wright ne serait pas étranger à cette dissolution du Gouvernement. Sans oublier les cas de corruption dont on accuse, à tort ou à raison, certains membres de l'équipe gouvernementale sortante. Espérons vivement que le nouveau gouvernement qui sera mis en place par le tombeur d'Alpha Condé réussira à nous sortir de cette transition par la grande porte, en organisant des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils.

Kéfina Diakité

GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE EN GUINÉE

le Mouvement syndical entend mettre sa menace à exécution à partir du lundi 26 février

Comme beaucoup le craignaient, à juste raison, le Mouvement syndical a pris ce jeudi 22 février la décision de croiser le fer avec les autorités de la transition.



Dans une déclaration faite à la Bourse du travail à Kaloum, Amadou Diallo et ses camarades ont annoncé une grève générale illimitée sur toute l'étendue du territoire national à partir du lundi 26 février 2024.

«Considérant l'expiration du délai imparti, par conséquent le mouvement syndical guinéen porte à l'attention de la communauté nationale et internationale du déclenchement d'une grève générale et illimitée à compter du lundi 26 février 2024 sur toute l'étendue du territoire national dans tous les secteurs publics, privés, mixtes et informels», a déclaré Amadou Diallo, coordinateur du mouvement syndical de Guinée. Les points de revendications des 13 centrales syndicales sont entre autres: la libération immédiate et sans condition de Sékou Jamal Pendessa, le secrétaire général du syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG); la révision à la baisse du prix des denrées alimentaires de première

nécessité; l'application intégrale du protocole d'accord tripartite signé à la date du 15 novembre 2023; l'application intégrale du protocole d'accord sectoriel de l'éducation signé le 27 octobre 2023; la levée de la restriction de l'internet et la libération des ondes.

Le mouvement syndical a demandé à toutes ses structures à la base d'observer scrupuleusement le mot d'ordre de grève jusqu'à la résolution des différents points inscrits dans son préavis. Espérons que d'ici le lundi, les différentes parties (gouvernement, patronat, syndicats) trouveront un terrain d'entente pour mettre notre pays à l'abri des soubresauts inutiles qui seraient de nature à compromettre sérieusement l'exécution des 10 étapes du chronogramme de la transition.

Kaba Kankoula





DISSOLUTION DU GOUVERNEMENT GOMOU

Dr Édouard Zoutomou Kpoghomou souhaite un Premier ministre conciliateur pour sauver la transition

Le président de la transition a dissous le gouvernement dans la soirée du lundi 19 février. Ce décret du Général Mamadi Doumbouya suscite assez de commentaires dans l'opinion publique. Chez les acteurs politiques, le président de l'Union Démocratiques pour le Renouveau et le Progrès n'est pas surpris. Edouard Zoutomou Kpoghomou estime que le CNRD s'est rendu à l'évidence et doit rectifier le tir.



même pas de rumeurs sur cette décision comme par le passé. Est-ce que vous avez été surpris ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Je n'ai pas été surpris. C'est une opportunité de redéfinir les objectifs et prendre des dispositions pour que ces redéfinitions deviennent réelles, pas cosmétiques.

L'Aigleinfos : Vous avez évoqué l'aspect social qui serait l'une des causes mais est-ce l'aspect politique notamment le chronogramme de la transition mais surtout aucune idée sur l'ossature de la transition. Est-ce la frustration du Général Doumbouya ne part pas de là ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Sur le cas du chronogramme, le CNRD a pris une décision unilatérale, or les politiques devraient être associés à cela. Si on a un chronogramme qui dit il faut faire un RAVEC, on ne ne dit pas que ça ne peut pas être fait mais ce n'est pas possible dans la transition dans laquelle

nous nous trouvons présentement parce qu'un RAVEC demande énormément de moyens et de temps, et il est commandité à l'ONU.

L'Aigleinfos : Quelles sont vos attentes pour le prochain gouvernement et quel profil vous dressez pour le futur Premier ministre ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Si on a tiré toutes les conséquences des éléments que nous avons eus pendant la gestion passée, en tant qu'un bon observateur, le président de la transition doit savoir à peu près ce qui a marché et ce qui n'a pas marché parce que ce qui n'a pas marché nous n'avons pas manqué de le lui dire dès le départ. Au plan de la gouvernance, je ne dis pas qu'un Premier ministre forcément technocrate. Ce qui est primordial à l'heure actuelle, c'est un rapprochement de la population et je pense que le Premier ministre doit être un conciliateur. Les technocrates sont des ingénieurs, je suis un ingénieur, je ne dis pas que je suis candidat mais ce que je veux dire, qu'il faut l'habilité

politique, quelqu'un qui a l'expérience du vécu, qui peut concilier les positions qui sont surtout discordantes.

L'Aigleinfos : Vous êtes en train de dire qu'il faut la reprise du dialogue pour statuer sur le chronogramme de la transition ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Il faut un cadre de dialogue réellement inclusif. On ne peut pas faire un dialogue sans les politiques, je parle de la représentativité des partis qui ne sont pas autour de la table, or ce sont ceux-là 80 à 90% de l'électorat. Si ces gens ne participent pas, ça veut dire que ce n'est pas une bonne chose.

L'Aigleinfos : Merci à vous Dr Édouard Zoutomou Kpoghomou, président de l'Union démocratique pour le renouveau et le progrès (UDRP)

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

L'Aigleinfos : Le CNRD a dissous le Gouvernement Goumou. Comment réagissez à cette décision ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Il y avait des signes précurseurs. Quand le malheur devient envahissant, quelque part les gens vont exprimer leur ras-le-bol d'une manière ou d'une autre. Vous avez vu des syndicalistes qui crient par ci, des femmes qui

manifestent, le prix des denrées alimentaires hors de portée du commun. Et ça c'est seulement à Conakry. A l'intérieur, ce sont les mêmes maux qui sévissent là. On a toujours dit que ce n'est pas avec la force qu'on peut diriger un pays, ça peut se faire pendant un moment.

L'Aigleinfos : Dans l'opinion, on comprend que personne ne s'attendait à une telle décision, il n'y avait

DISSOLUTION DU GOUVERNEMENT GOMOU” La lecture qu'en fait Dr Ben Youssouf Keita du parti ACP

Dans une interview accordée au site Mediaguinee, le président du parti Alliance pour le Changement et le Progrès (ACP), Dr Ben Youssouf Kéita, a fait sa lecture de la dissolution du Gouvernement Goumou par le président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya.

«La dissolution d'un gouvernement n'est pas un fait exceptionnel, c'est tout à fait normal dans la vie des Etats démocratiques. La mise en place d'un gouvernement est un pouvoir discrétionnaire du président de la république au même titre que les décrets. Il y a des milliers de Guinéens capables et disponibles à servir la nation», a fait savoir Dr Ben Youssouf Keita.

Pour lui, aucun ministre ne se réjouira de ne pas être reconduit mais la vie est ainsi faite. «Alors si le changement n'est pas opéré pour des cas de fautes lourdes ou de trahison, aucun ministre remplacé, ne devra rougir. Vous avez servi loyalement une période, l'opportunité sera offerte à un autre de vos compatriotes pour lui aussi un temps (rien est éternel). Il est clair qu'aucun

ministre ne se réjouira de ne pas être reconduit, mais la vie est ainsi faite. Houphouët-BOIGNY le disait, le pouvoir c'est la main de fer dans un gant de velours. Le serein et discret Général Mamadi DOUMBOUYA vient de le démontrer», soutient Dr Ben Youssouf Kéita.

Mamadou Oury



NOUVELLES VICTIMES DES MANIFESTATIONS À CONAKRY

**L'OGDH s'en offusque**

Les cas d'assassinats continuent de plus belle en marge des manifestations sociales et politiques à Conakry. Deux autres jeunes ont trouvé la mort dans la commune de Ratoma. Le chargé de communication de l'Organisation Guinéenne des Droits de l'Homme et des Citoyens condamne ces cas et exprime sa déception des autorités en charge de la protection et la sécurité des citoyens. Alsény Sall l'a dit dans un entretien accordé à votre hebdomadaire.

L'Aigleinfos : *Un jeune d'une trentaine d'années a été assassiné à Cosa et un autre adolescent de quinze a trouvé la mort à Hamdallaye à la suite des dernières manifestations des 20 et 21 février 2024 à Conakry à cause de l'électricité. Que dites-vous de ces nouveaux cas de mort ?*

Alsény Sall : Il faut s'indigner de la banalisation de la vie humaine dans ce pays parce quels qu'en soient les motifs qui ont prévalu à ces manifestations parce qu'on apprend qu'il y a eu des manifestations spontanées et des forces de sécurité ont été déployées pour maintenir l'ordre public. Pour nous, l'obligation de maintien d'ordre doit être conciliée aux droits de l'Homme. Ce qui est encore plus regrettable est qu'en dépit des dénonciations des médias que vous êtes, des ONG et responsables des droits de l'Homme que nous sommes et la communauté



internationale, il n'y a pas d'enquêtes. Il y a assez de dossiers comme ça au tribunal de Dixinn sur les cas de tuerie commises dans les manifestations. C'est très regrettable et il faut qu'on s'indigne.

L'Aigleinfos : *Jusqu'au moment où on parle, les autorités n'ont fait aucune*

communication de condamnation ou d'assurance pour ces jeunes qui ont été tués ?

Alsény Sall : Ce n'est pas une surprise qu'à ces événements pareils sans une communication des autorités. En principe le procureur de la République près le tribunal de Dixinn

devrait prendre la parole et dénoncer ces assassinats et condamner ces tueries parce qu'aussi longtemps qu'on ne prend pas des dispositions pour sanctionner ceux qui sont derrière ces assassinats, des gens vont continuer à tuer.

L'Aigleinfos : *Quand nous avons eu le frère aîné de celui qui a été tué à Cosa par rapport à une éventuelle autopsie, il nous a fait comprendre que les autorités ont précipité l'enterrement parce qu'il n'y a jamais de résultats. Comment comprenez-vous cela ?*

Alsény Sall : Nous n'avons pas encore pu vérifier cette information mais ce qui est sûr quand il y a des morts d'Hommes dans ces genres de situation, nous avons la médecine légale dans ce pays c'est une obligation pour les autorités avec le concours de la famille pour qu'il y ait une autopsie pour déterminer les circonstances dans lesquelles cette personne ont trouvé la mort parce que cela peut contribuer à la

procédure judiciaire et à éclairer le juge et à faciliter ses enquêtes. Donc c'est très regrettable si cela s'est produit de cette façon.

L'Aigleinfos : *Après la dissolution du gouvernement Goumou, quelles sont vos attentes pour le Ministre qui sera nommé à la tête du département de la Justice et des Droits de l'Homme ?*

Alsény Sall : Il faut qu'il continue la lutte contre l'impunité à travers le procès des événements du 28 septembre. Sur les droits de l'Homme il y a beaucoup de dossiers pendants devant les juridictions et nous attendons à ce qu'ils soient traités, il faut aussi le progrès sur la protection judiciaire, la construction des prisons, des infrastructures judiciaires et pénitentiaires.

L'Aigleinfos : *Merci à vous Monsieur Alsény Sall, responsable de l'OGDH !*

Alsény Sall : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba.D

AFFAIRE SÉKOU JAMAL PENDESSA

Le verdict attendu le 23 février 2024

Le mardi 20 février 2024, au lendemain de la dissolution du Gouvernement Goumou par le président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya, le procès du journaliste et secrétaire général du syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG), Sekou Jamal Pendessa, s'est ouvert par devant le tribunal correctionnel de Dixinn. Le procureur a requis 6 mois de prison contre lui. Le verdict est attendu ce vendredi 23 février.

Pour rappel, le journaliste et secrétaire général du Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée (SPPG), Sékou Jamal Pendessa, est placé sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry depuis 22 janvier dernier. Il est poursuivi pour des faits présumés de « provocation à un attroupement non

armée, atteinte et menace de porter atteinte à l'ordre public, à la sécurité publique, à l'intégrité et à la dignité des individus par le biais d'un système informatique ». Des faits qui sont en rapport avec la manifestation appelée le 18 janvier 2024 par le SPPG pour dénoncer le brouillage des ondes et la restriction de l'internet.

Appelé à la barre, Sékou

Jamal Pendessa, est resté droit dans ses bottes.

« Non, monsieur le président je ne reconnais pas les faits », a-t-il martelé, tout en faisant remarquer que la manifestation appelée par le syndicat n'avait pour but que de dénoncer le brouillage des ondes et les restrictions imposées aux réseaux sociaux.

À sa prise de parole, le procureur, Biwon Millimono a tenu à préciser ceci : « C'est un procès ordinaire, donc il n'a rien d'exceptionnel. Nous voudrions que les choses se dépassionnent, qu'on mette la balle à terre. Je voudrais dire à monsieur PENDESSA qu'il est Guinéen comme nous autres. Jusqu'à présent monsieur PENDESSA est

innocent. Qu'il sache que dans ce procès, il n'est pas opposé à l'Etat, c'est un procès qui l'oppose aux faits ».

Le procureur a requis 6 mois de prison ferme contre le journaliste. Le verdict devrait tomber ce vendredi 23 février 2024. Affaire à suivre.

Kéfina Diakité



COOPÉRATION

Un analyste géopolitique souhaite que la CEDEAO revoie sa position le Mali, le Burkina Faso et le Niger

Après la colère piquée par le président de l'Union Africaine lors du dernier sommet de l'organisation suprême du continent, la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest convoque une session extraordinaire le samedi 24 février 2024 pour statuer sur le retrait du Mali, Burkina Faso et Niger. Ces trois pays en transition, se sont retirés de l'Institution pour former un bloc. Cette situation oblige l'instance sous-régionale à convoquer un sommet. Dr Aboubacar Demba Diaby, analyste géopolitique, pense qu'il y a nécessité pour l'organisation de ne pas perdre ces pays.



L Aigleinfos : Un sommet extraordinaire de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest se tient samedi 24 février à Abuja, au Nigeria. Cette rencontre va examiner la situation sociopolitique de la sous-région après le retrait Mali, Burkina Faso et du Niger de la CEDEAO. Qu'en pensez-vous ?

Dr Aboubacar Demba Diaby : C'est un réel problème pour l'institution parce que la menace était déjà là depuis très longtemps vu la position de la CEDEAO vers ces trois Etats. C'est ce qui a poussé ces trois pays à sortir de l'organisation. Cela peut impacter l'organisation au niveau de crédibilité et même au niveau de son influence parce que ces trois Etats forment un grand espace géopolitique dans la sous-région.

L'Aigleinfos : La rencontre va porter sur la situation politique et sécuritaire de ces pays. Et elle intervient

après celle des chefs du gouvernement tenue au sommet de l'Union Africaine. Quel est l'enjeu réel de cette rencontre ?

Dr Aboubacar Demba Diaby : Ces trois pays sont sahéliens, et ils sont toujours confrontés à des attaques terroristes. Le Tchad les aidait à sécuriser leurs populations de même que les Français. Et maintenant, s'ils décident de se retirer, ça veut dire que les autres pays de la CEDEAO sont exposés directement et indirectement à ce problème d'insécurité dans la sous-région parce que ces trois pays sont frontaliers du Nigeria, de la Guinée, du Sénégal, de la Côte D'Ivoire, du Bénin, du Togo, presque tous les Etats d'Afrique de l'Ouest sont frontaliers à ces pays. Donc je vois très mal qu'on lutte contre l'insécurité dans la sous-région sans ces trois Etats là.

L'Aigleinfos : La CEDEAO semble avoir bien compris l'enjeu en privilégiant la politique de la main tendue. Comment vous voyez cette

stratégie de l'Institution ?

Dr Aboubacar Demba Diaby : Elle n'a pas d'autre choix que si ce n'est de coopérer avec ces trois Etats là, je l'ai ailleurs dit que ce n'est avec du fer qu'on va tordre la main à ces pays-là même s'il y a eu changement de régime. C'est pourquoi dès le départ on avait jugé sévères et très lourdes les sanctions qui avaient été prises, et ces décisions radicales ont impacté mais aussi la CEDEAO elle-même.

L'Aigleinfos : Est-ce une levée de sanction ou que devrait faire la CEDEAO pour trouver un dénouement heureux afin de ramener ces pays dans l'organisation ?

Dr Aboubacar Demba Diaby : A la place des dirigeants de la CEDEAO, je pense qu'il faut alléger les sanctions pour le bonheur des Chefs d'Etats de ces pays mais aussi pour leurs populations parce qu'aujourd'hui, la CEDEAO n'est plus une organisation d'intégration ni de coopération fraternelle entre les pays Africains mais c'est une organisation qui subit, qui reçoit des ordres d'ailleurs. C'est ce qui les pousse à quitter cette organisation qui n'est plus crédible à leurs yeux.

L'Aigleinfos : Merci à vous Dr Aboubacar Demba Diaby, Professeur d'Université en géopolitique et Enseignant chercheur !

Dr Aboubacar Demba Diaby : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba.D

TRANSITION

La Convergence des acteurs sociopolitiques pour un gouvernement d'union nationale

Le mardi 20 février, aux Cases de Bellevue, les acteurs sociopolitiques membres de la Convergence des acteurs sociopolitiques engagés dans le Cadre du dialogue inter-guinéen, ont fait une déclaration dans laquelle ils se sont prononcés en faveur de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, au lendemain de la dissolution du Gouvernement Goumou.



Les coalitions politiques et les plateformes de la société civile n'ont pas tardé à réagir à la dissolution du Gouvernement Goumou. Le mardi 20 février, aux Cases de Bellevue, les acteurs sociopolitiques membres de la Convergence des acteurs sociopolitiques engagés dans le Cadre du dialogue inter-guinéen, ont fait une déclaration dans laquelle ils se sont prononcés en faveur de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale devant conduire le reste des mois de la transition en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel.

«La Convergence des acteurs sociopolitiques engagés dans le cadre de dialogue prend acte de la décision de dissolution du gouvernement de la

transition par le chef de l'Etat. Hier, sur les ondes, nous avons suivi et nous avons pris acte de cette dissolution. Secondo, il faut rappeler que les acteurs sociopolitiques engagés dans le cadre de dialogue réunis au sein de la Convergence ont toujours œuvré pour une transition apaisée. C'est pourquoi nous allons réitérer au chef de l'Etat dans les jours à venir, de consulter tous les acteurs sociopolitiques du cadre de dialogue pour la mise en place d'un gouvernement d'union nationale», a déclaré Dr Ibrahima Sory Diallo du parti ADC-BOC au nom de la Convergence.

Sékou Condé



BILLO BAH DU FNDC À PROPOS DE LA DISSOLUTION DU GOUVERNEMENT GOUMOU

«C'est un mea-culpa qui ne dit pas son nom...»

Dans une interview accordée le mardi, 20 février 2014 à Mediaguinee.com, Mamadou Billo Bah du FNDC est revenu lui sur la dissolution du Gouvernement Goumou par le président de la transition guinéenne, le Général Mamadi Doumbouya. Pour lui, c'est un mea-culpa qui ne dit pas son nom.

«Nous n'avons pas besoin de chercher les mots pour décrire la situation que nous traversons actuellement en Guinée. En français facile, c'est de l'évidence. Le Gouvernement qui a été dissous avait pris les rênes de l'autorité de l'État au moment où il y avait de l'internet, le courant régulièrement, de l'eau dans nos robinets même si ça venait par intermittence. Et au moment où on les a dissous, nous n'avons pratiquement rien de tout ça. À cela s'ajoutent la restriction de l'espace civil, des libertés d'expression, de l'internet, le brouillage des ondes de radios, des télévisions retirées du bouquet Canal plus (...). Cela dénote de l'incapacité de cette gouvernance à conduire les destinées de cette nation. Nous saluons donc cet acte fort et sans précédent pris par le Général Mamadi Doumbouya, parce que c'est un mea-culpa qui ne dit pas son nom. Cela suppose que ceux qui étaient à la gouvernance n'étaient pas à la hauteur.



Aujourd'hui, rien ne peut expliquer cela, si ce n'est que nous rendons compte que le gouvernance du CNRD s'était plantée. Et pratiquement, rien ne va dans le pays actuellement. Puisque même après les

évaluations des ministres on devrait avoir les résultats mais rien n'a été fait. Cela suppose que ceux qui étaient là n'étaient aptes à travailler, il fallait donc opérer ce changement...Celui qui a

conseillé au Général Doumbouya de se débarrasser de ce gouvernement là est quelqu'un qui l'aime. Celui qui lui conseillera de s'ouvrir davantage serait pour son propre bien et pour le peuple souverain de Guinée. Il a besoin d'unir tous les Guinéens, de se retrouver autour du dialogue pour pouvoir vraiment discuter de l'avenir et de cette transition. Il a besoin de mettre en place un gouvernement de mission qui doit nous conduire vers la fin des 24 mois selon l'accord dynamique obtenu à travers l'implication de la Cédéao et qui doit prendre fin le 31 décembre 2024. Parce que lui-même l'a dit et l'a réitéré qu'il ne fera pas un jour de plus. S'il a un gouvernement de mission, il pourra dans les 10 à 11 mois qui lui restent, respecter le calendrier», a confié Billo Bah du FNDC à Mediaguinee. À la question de savoir si cette dissolution est faite à dessein, il a répondu en ces termes: « Ce n'est pas à exclure, c'est pourquoi la dissolution d'un

gouvernement constitue une pratique très rare dans la gouvernance d'une nation. Sans quoi, on entend très souvent, même si c'est un remaniement pratiquement intégral, mais on parle rarement de dissolution.»

À propos du bilan à retenir du gouvernement sortant, il a dit ceci: «Lorsqu'on vous confie la responsabilité, on vous évalue en fonction de ça. La transition est éminemment politique. Quel que soit ce que le CNRD fait, lorsque ce n'est pas fait avec les forces vives de la nation, pour apaiser le pays ou pour aller vers le retour à l'ordre constitutionnel, ils auraient échoué. Bien que les infrastructures sont un acquis qu'on peut néanmoins leur reconnaître, mais lorsqu'on nous constatons actuellement la flambée des prix des denrées au marché, lorsque nous constatons l'absence des services sociaux de base, c'est vraiment un échec pour le CNRD»

Sékou Condé

GUINÉE

Les mesures conservatoires prises contre les anciens ministres du gouvernement Goumou

Le lundi 19 février 2024, le Gouvernement Goumou a été dissous par le président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya. C'était à travers un décret lu par le Général Amara Camara, le ministre secrétaire général et porte-parole de la Présidence de la République. Dans la foulée, des mesures conservatoires ont été prises contre les anciens ministres du gouvernement Goumou.

Suite à la dissolution du Gouvernement Goumou, à la primature et dans les départements ministériels, les affaires courantes seront assurées par les directeurs de cabinet et les secrétaires généraux jusqu'à la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale.

Dans la foulée, un communiqué a été lu par le chef d'état-major général des armées, le général Ibrahima Sory Bangoura, pour annoncer des mesures conservatoires contre les désormais anciens membres du Gouvernement Goumou: restitution des véhicules de service et d'escorte du gouvernement

dissous au garage du gouvernement sans délai; gel des comptes bancaires; restitution de tous les documents de voyage au secrétariat général de la Présidence; remise des cachets aux intérimaires désignés; démobilisation de tous les gardes du corps et aides de camp. Le Haut Commandant de la

gendarmerie et le Directeur Général de la Police ont été chargés de prendre toutes les dispositions pour mettre des tampons au niveau de tous les départements jusqu'à la prise en main totale des intérimaires.

Pour bon nombre d'observateurs, le récent bras de fer entre Bernard

Goumou et Alphonse Charles Wright ne serait pas étranger à cette dissolution du Gouvernement. Sans oublier les cas de corruption dont on accuse, à tort ou à raison, certains membres de l'équipe gouvernementale sortante.

Sékou Condé

ABOUL SACKO DU FFSG

«Depuis longtemps, des actions devaient être entreprises pour rectifier la situation...»

Abdoul Sacko, le Coordonnateur du Forum des Forces sociales de Guinée (FFSG), une plateforme de la société civile, s'est confié à Mediaguinee pour s'exprimer sur la dissolution du Gouvernement Goumou par le président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya.

«Nous savions déjà avec tous les voyants rouges dans notre pays c'est à dire tous les secteurs de la vie nationale en tout cas ,les secteurs stratégiques sont affectés par la gestion amateuriste qui a une dimension donnée non consensuelle de la transition. Donc pour nous depuis longtemps des actions devaient être entreprises pour rectifier la situation. Mais lorsque nous voyons au jour d'aujourd'hui le fait que les Guinéens sont habitués à des rendez-vous manqués ou des promesses ou à des exploits suscités trahis au fil du temps pour des appétits liés à la gestion du pouvoir. Nous estimons qu'il faut avoir de la retenue, il faut avoir un sens de responsabilité qui consiste d'abord à savoir quels sont les contours réels de cette dissolution. Est-ce faire du gouvernement un bouc émissaire pour se



repositionner? Si c'est le cas, ça serait davantage suicidaire pour nos compatriotes du CNRD. Mais tant mieux si

toutefois c'est une prise de conscience qui consiste à savoir qu'au jour d'aujourd'hui le mal il est profond et que les

2 ans passés ont crée plus de problèmes que de résoudre des problèmes qui étaient là. Moi je pense si c'est dans ce cadre là le CNRD ira vers une autre forme de responsabilité qui consiste à considérer d'abord la transition comme une situation anormale qui doit rassembler les Guinéens dans leur diversité pour aller vers le retour à l'ordre normal...Dire qu'il a bien fait de prendre cette décision, je pense que ça va être trop dit.

Nous estimons quand même si toutefois d'autres actions parvenaient à suivre cette dissolution des actions parce qu'il ne faut pas considérer le gouvernement comme le mal . Tous les organes de la transition sont infectés, tous les organes de la transition ont manqué au rendez-vous des Guinéens. Donc si des actions fortes suivent en d'autres termes comme la réparation

des droits violés, tels que les libertés d'expression, de presse, les emprisonnements à long terme sans procès pour ceux qui sont accusés çà et là. Si l'internet est retabli et que le CNRD non pas pour procéder à la nomination comme si le problème c'est un problème de gouvernement mais procéder d'abord à une évaluation à fond avec l'ensemble des Guinéens de la gestion de la transition, de définir les nouveaux contours de la transition pour respect du calendrier de la transition. Si ces actions sont entreprises, nous pouvons dire que c'est salubre. Mais dans le cas échéant, il ne faut pas aller vite en besogne pour crier de façon hâtive ou émotionnelle à la victoire», a martelé Abdoul Sacko.

Kaba Kankoula

Journée internationale de la langue maternelle Un site Internet traduit dans plus de 1 000 langues du cœur

Conakry, Guinée - 21 février 2024 Le poular, le kissi, le soussou et le malinké ne sont que quelques-unes des plus de 1 000 langues dans lesquelles figure le site Web jw.org le plus traduit du monde.

À l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle qui aura lieu le 21 février, l'attention sera attirée sur l'importance de promouvoir l'instruction dans ce qui est souvent appelé « la langue du cœur ».

Selon le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO, dans le monde, environ 40% des personnes n'ont pas accès à l'éducation dans une langue qu'elles comprennent.

En plus de nombreuses langues indigènes, jw.org propose la lecture dans plus de 100 langues des signes, mais aussi en braille pour des personnes aveugles ou malvoyantes.

Le contenu est conçu pour être pratique dans la vie de tous les jours: il comprend des traductions de la Bible en ligne, un cours biblique interactif, des articles sur la

vie de famille, la santé mentale, la paix et le bonheur, des vidéos et des animations pour les enfants et les adolescents, et bien plus encore.

Le site Internet a célébré son 25ème anniversaire en 2022. Les Témoins de Jéhovah accomplissent un travail colossal de traduction dans le monde entier.

En 2021, la Traduction du monde nouveau des Écritures grecques chrétiennes a été publiée en langue kissi. Également, le long métrage dramatique « Laisse Jéhovah tracer ton chemin » du programme de l'assemblée régionale 2023 « Soyons patients » été traduite en kissi.

Lors de la Conférence internationale sur la langue maternelle 2021, les Témoins de Jéhovah ont été récompensés pour leur travail de traduction aux Philippines. La conférence universitaire avait réuni des enseignants, des décideurs politiques internationaux, des chercheurs et des spécialistes de 12 pays. Dans une présentation

intitulée « Rassembler des gens de toutes nations et langues : Le travail de traduction sans frontières des Témoins de Jéhovah », Monsieur Elnathan Lee, traducteur et Témoin de Jéhovah, a déclaré : « Ceux qui traduisent nos publications considèrent leur travail comme un service public. Ils veulent traduire dans une langue facile à comprendre avec l'objectif de faire du bien à ceux qui profiteront de leur traduction partout dans le monde ».

En plus de traduire la Bible, les Témoins de Jéhovah soutiennent des bureaux de traduction dans le monde entier qui permettent aux traducteurs de vivre là où de nombreuses personnes parlent leur langue. Cela permet de soutenir une traduction globale exacte et facile à comprendre.

Un exploit majeur de leurs efforts inlassables a été réalisé en 2020, lors de la pandémie mondiale. Le programme de leur assemblée régionale annuelle avait été traduit dans plus de 500 langues et regardé par



visioconférence, malgré un certain nombre de défis, notamment des ressources limitées et des contraintes climatiques.

Parmi les autres actualités récentes en matière de traduction dans le monde entier, citons :

Afrique du Sud: Parution de plusieurs traductions de la Bible

La première édition complète de la Bible en langue des signes est maintenant disponible

Parution de la Traduction du monde nouveau en japonais

Parution de la Traduction du monde nouveau en shona

Parution de la Traduction du monde nouveau en chinois

• Indonésie: Parution de la Traduction du monde nouveau en quatre langues locales

Le site JW.ORG propose également des ressources pour apprendre une nouvelle langue, notamment l'article « Pourquoi apprendre une langue étrangère ? » et une fiche de réflexion intitulée « Quelques astuces pour apprendre une langue ».

Pour plus d'information, visitez jw.org.

ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE

Tamba Gabriel Diawara donne sa version des faits sur le cas «Kalonzo»

Lors de son audition en tant que témoin à la barre du tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry, l'officier de gendarmerie, Tamba Gabriel Diawara, commandant de l'école des officiers de la gendarmerie nationale, est revenu le lundi 19 février sur le cas du colonel Ibrahima Camara dit Kalonzo, un des accusés dans cette affaire criminelle.



«J'étais dans mon service au PM3 lorsque j'ai appris qu'il y a eu les événements du 28 septembre et que certains leaders ont été transportés au Haut Commandement de la gendarmerie nationale. Je n'ai pas poussé ma curiosité, je suis resté dans mon unité », a-t-il déclaré. Parlant de Kalonzo, à la demande du ministère public, Tamba Gabriel Diawara a dit ceci: «on avait des groupes de planification. Chaque groupe avait un chef. Et, moi je gérais un groupe. Le jour que je suis monté de service, j'ai trouvé le colonel Kalonzo en prison. Kalonzo est un aîné à l'école des officiers. Mieux, c'est un condisciple à l'académie de l'infanterie mécanisée de Shenyang en Chine où nous avons appartenu

à la même promotion. Donc, il était en prison où il a mis un temps. Et quand j'ai su que le démêlé était lié au problème d'argent, je l'ai pris pour aller rencontrer le colonel Tiegboro où j'ai terminé le problème entre les deux... Kalonzo a quitté le PM3 avant ma nomination au poste de commandant du PM3. Parce que j'étais encore lieutenant quand on m'a nommé commandant du PM3, c'était au mois d'octobre 2009. Et, ma nomination au PM3 est postérieure au 28 septembre 2009... Kalonzo a séjourné au PM3 pour un différend qui le liait au colonel Tiégboro».

Mamadou Oury

LA NOUVELLE CONSTITUTION ANNONCÉE POUR MARS

La réaction du RPG Arc-en-ciel et de l'UFDG

Le président du Conseil National de la transition (CNT), Dr Dansa Kourouma, a annoncé la semaine dernière la publication des ébauches de cette future constitution pour le mois de mars.

Le RPG Arc-en-ciel, ex-parti au pouvoir et de l'UFDG de Cellou Dalein Diallo ont réagi à cette annonce.

«On va publier cette nouvelle constitution dans quelle condition ? Une constitution ne se prépare pas en catimini. Nous, forces vives, nous n'avons pas été consultés. C'est de l'exclusion et ce n'est pas possible de le faire de la sorte. On ne peut pas faire de l'exclusion. Si on prend une frange de la société pour dire que nous avons parlé avec celle-ci mais on ne parle pas avec les autres, et c'est tant pis pour eux, c'est quel genre de Constitution qui va naître de cette manière ? Les conséquences, c'est qu'un autre groupe va venir et faire la même chose surtout qu'une Constitution n'est pas figée. La Constitution, ce n'est pas une fin en soi. D'ailleurs, le plus important, c'est d'organiser des élections libres, transparentes et crédibles,

c'est ce qui est normal. Mais une Constitution, dans tous les cas, on se déterminera au moment venu. Et tout dépendra de ce qu'ils ont concocté en catimini. Si le contenu va dans le sens du peuple, il n'y a pas de problème. Mais si le contenu consiste à exclure une frange importante du peuple et pour imposer une candidature, là on ne va pas adhérer », a réagi Lansana Komara, ancien ministre et membre du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel, le parti d'Alpha Condé.

Quant à Fodé Oussou Fofana, vice-président de l'UFDG, il a déclaré ceci: «Nous avons demandé à ce que l'article 77 de la charte de la transition soit respecté, c'est-à-dire, autour de la table, le

CNRD, le gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les partis politiques et la société civile doivent se retrouver pour discuter clairement de la transition. Ce n'est pas moi qui ai fait la charte mais je veux qu'on la respecte. Nous avons demandé à ce qu'il y ait un médiateur, celui-ci a été désigné en la personne de monsieur Yayi Boni. Nous avons rencontré ce monsieur à qui nous avons remis un mémorandum. Donc tout ce qui se fait en dehors de nous, non seulement ne nous engage pas et donc on ne commente pas. Nous sommes des partis s u f f i s a m m e n t responsables. L'UFDG et ses partis alliés, le RPG et ses alliés, l'UFR et alliés, c'est plus de 90% de tout l'électorat guinéen. Maintenant, si on est



capable de voter des lois, faire tout en mettant dehors ces coalitions-là, on les attend. Nous sommes cohérents c'est pourquoi nous attendons».

À noter que ces sorties se

sont faites avant la dissolution du Gouvernement Goumou intervenue le lundi 19 février 2024.

Kèfina Diakité

EDUCATION

Kadiatou Bah du SLECG réagit à la dissolution du gouvernement Goumou

À travers une déclaration rendue publique le mercredi 21 février 2024, le Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée (SLECG), par la voix de sa secrétaire générale, Mme Kadiatou Bah, dit avoir pris acte de la dissolution du Gouvernement Goumou par un décret du président de la transition, le général Mamadi Doumbouya.



« Chers camarades, le Syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée (SLECG) prend acte de la dissolution du gouvernement par un décret présidentiel rendu public lundi 19 février 2024.

Nous saluons et remercions cet acte combien de fois courageux et audacieux du chef de l'État, chef suprême des Armées, le Général de corps d'armée Mamadi Doumbouya. Par la même

occasion nous exhortons les autorités de la transition à la mise en place rapide d'un gouvernement d'union nationale pouvant répondre aux nobles et légitimes aspirations de la classe ouvrière guinéenne,

notamment les enseignantes et les enseignants de la République.

Il est à noter que nous vivons une période difficile où le panier de la ménagère se noie dans un océan de misère dû à la flambée des prix des denrées de première nécessité, en cette période de pénitence tant pour les fidèles chrétiens que les musulmans.

Le SLECG, fidèle à sa vocation de syndicat de participation et d'action, reste ouvert à tout dialogue allant dans le sens de la prospérité, de l'honneur et du sursaut national.

Par ailleurs, nous demandons à tous les enseignantes et enseignants de se mettre au travail en privilégiant la

paix et le vivre-ensemble si cher à notre vision et à notre philosophie.

Les défis sont aujourd'hui énormes, les espoirs s'amenuisent, mais le pessimisme n'est pas guinéen : nous croyons encore ! Et nous continuerons à croire ; travaillons alors pour la patrie, travaillons pour la République.

Vive les enseignantes et enseignants de Guinée !

Vive le SLECG !

Vive l'intersyndicale FSPE-SLECG-SNE !

Vive la République !

Je vous remercie.», a déclaré la secrétaire générale du SLECG, Mme Kadiatou Bah.

Kéfina Diakité

SENEGAL

4^e décès parmi les manifestants contre le report de la présidentielle du 25 février

Au Sénégal, un étudiant a rendu l'âme ce mercredi 21 février 2024. Il était blessé lors des manifestations contre le report de la présidentielle du 25 février.

Sénégal : un étudiant manifestant meurt des suites de blessure

Prosper Cléodor Senghor, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a rendu l'âme ce mercredi 21 février. Blessé lors des manifestations contre le report de la présidentielle et plongé dans le coma

depuis le 9 février, cet étudiant en mathématiques à l'université Gaston Berger de Saint-Louis a succombé à ses blessures ce matin.

Son décès porte à quatre, le nombre de victimes des forces de sécurité dans le cadre des manifestations depuis le 9 février et la 62 depuis le 3 mars 2021 selon Amnesty International. « Nous appelons les autorités sénégalaises à la



transparence dans les enquêtes annoncées et au respect des normes internationales dans le cadre du maintien de l'ordre au Sénégal », a écrit l'ONG de défense de droits humains.

Le Sénégal est plongé dans une crise politique suite à la décision du président Macky Sall de reporter la présidentielle du 25 février. Malgré l'annulation du report par le Conseil constitutionnel,

la tension reste vive à Dakar. Les sages ont ordonné l'organisation du scrutin dans de meilleurs délais après consultation entre les acteurs de la classe politique.

NETAFRIQUE.NET

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

GOUVERNEMENT DISSOUS

Le FONAJEP a pris acte et fait part de ses attentes au général Mamadi Doumbouya

Le Forum National des Jeunes des Partis Politiques-FONAJEP de Guinée dit avoir pris acte de la dissolution du gouvernement Goumou. Ces jeunes issus des différentes formations politiques l'ont exprimé dans une déclaration rendue publique le mercredi 21 février 2024 au Quartier Général du MPDG, sis à Nongo dans la commune de Ratoma.

Dr Bernard Goumou, ancien premier ministre et son équipe sont désormais considérés anciens membres du gouvernement de la transition. La dissolution du gouvernement qui dirigeait continue d'alimenter les débats. Certains parlent de surprise, et d'autres non puisque que ceux-ci estiment que plusieurs facteurs n'étaient plus en faveur de l'équipe de Bernard Goumou.

Les raisons qui ont prévalu à cette décision, n'ont pas été véritablement évoquées. En attendant, le président du Forum National des Jeunes des Partis Politiques-FONAJEP de Guinée dit qu'il n'est pas surpris par ce décret du Général Mamadi DOUMBOUYA.

«Chez nous ce n'était pas une surprise parce que quelques jours auparavant, nous avons fait des sorties pour recadrer le Ministre de la justice qui, en notre sens était à la base d'une cacophonie au sein du gouvernement dans la mesure où quoi qu'il en soit, la concertation et le respect de la hiérarchie doivent être de mise et puis par rapport aux



instructions données aux procureurs généraux. C'est une décision incomplète. Comment vous pouvez demander de poursuivre des DAF qui ne sont des exécutants, en amont il y a des ordonnateurs qui sont des Ministres. Cette décision méritait d'être recadrée et corrigée. L'autre aspect important est que le pont qu'on

peut établir il y a 48H entre l'incident qui s'est produit entre l'ancien premier ministre et celui de la justice pour nous c'est le principal qui a motivé la dissolution du gouvernement », a dit Yatigna Mansaré. La suite de ce décret, la junte au pouvoir a pris des mesures conservatoires prises contre les membres du gouvernement déchu : gel de compte, retrait

des gardes, des véhicules, des documents de voyage. Le FONAJEP souhaite que ces mesures soient élargies à Dr Bernard Goumou et son équipe.

«Pour le moment, ce sont des préjugés mais nous souhaitons que ces mesures soient appliquées. Et nous avons demandé à ce que tous ceux qui sont du gouvernement

dissous fassent l'objet d'une enquête et à la suite de cela nous ferons que ceux qui se rendront coupables d'une malversation financière ou de pratiques malsaines, il y a des textes qui sont clairs là-dessus », a-t-il exprimé.

Ces jeunes venus des différentes formations politiques disent qu'ils ne sont pas satisfaits de la gestion de la transition par le CNRD. Pour rattraper le temps perdu, ils font le profil de premier ministre qui leur convient.

«Le FONAJEP sollicite à ce que le futur premier ministre soit un homme politique qui puisse mener des actions pour pouvoir rattraper le retard qui est accusé sur les activités permettant le retour à l'ordre constitutionnel », a demandé Yatigna Mansaré, président du FONAJEP.

Le FONAJEP souhaite la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, composée majoritairement de jeunes, femmes, et de personnes à mobilité réduite.

Samuel Demba. D

SECTEUR DES JEUX

La société Guinée Games reprend ses paris physiques dans le Grand Conakry

Le samedi 17 février 2024, la société Guinée Games a repris officiellement les paris physiques dans le grand Conakry. Ce vendredi 23 février, la reprise devrait être effective dans les villes de l'intérieur du pays.

Il faut dire que la reprise des paris physiques par la société Guinée Games est un véritable ouf de soulagement aussi bien pour les parieurs que pour les jeunes frappés de plein fouet par le chômage. Il suffit de faire le tour des kiosques installés dans les quartiers pour s'en rendre compte. La joie se lit sur tous les visages. Les uns sont heureux d'avoir à nouveau la possibilité de devenir millionnaires, les autres voient par là des opportunités d'emploi.

Dans un communiqué publié dans la presse, la direction

générale de Guinée Games demande aux parieurs détenteurs des anciens tickets, de se présenter à partir de ce vendredi 23 février devant les agents de Guinée Games.

«En raison de la réouverture progressive du réseau de vente de Guinée Games, nous invitons les parieurs détenteurs d'anciens tickets datant du mois d'août 2022 à se présenter : en kiosque pour les tickets de 2000 à 2000 000 gnf; en agence pour les tickets de 2000 000 à 5000 000 gnf; au siège de la société pour les tickets au-dessus de 5000 000 gnf», peut-on lire dans ledit communiqué.

Pour beaucoup, pour avoir autorisé Guinée Games à reprendre l'exploration de son réseau physique sur toute l'étendue du territoire national, les autorités de la transition, à travers l'Autorité de régulation du secteur des jeux et pratiques assimilées (ARSJPA), semblent donner l'impression de se soucier du bien-être des Guinéens dont certains parviennent à s'en sortir en pariant quotidiennement en ligne ou à travers le réseau physique.

Kéfina Diakité



AFRIQUE DE L'OUEST

L'ex-président nigérian Yakubu Gowon, dernier père fondateur vivant de la Cédéao, appelle à la sauver

Un des pères fondateurs de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a appelé, ce 21 février 2024, à la levée des sanctions contre les pays ouest-africains dirigés par des régimes militaires issus de coups d'État, à l'approche d'un sommet extraordinaire de la Cédéao prévu ce 24 février à Abuja.

« Je lance un appel d'Abuja, sincère et solennel, aux 15 dirigeants actuels des États membres de la Cédéao » : ce sont les mots extraits de la déclaration, lue ce mercredi 21 février 2024, par le général Yakubu Gowon. L'ex-chef d'État du Nigeria, de 1966 à 1975, est le dernier témoin vivant de la création de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Il était autour de la table à Lagos avec 14 autres chefs d'État de Gouvernement en mai 1975. À l'époque, cette organisation régionale comptait 15 membres avec la Mauritanie (elle a quitté la Cédéao en 2000). Le Cap Vert est devenu membre en 1976.

Aujourd'hui, l'organisation ouest-africaine est au bord de l'implosion avec la sortie annoncée du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Alors, à quelques jours d'un nouveau sommet extraordinaire de la Cédéao à Abuja, Yakubu Gowon s'adresse directement



aux 15 leaders actuels des pays concernés et les implore de se réconcilier et de reconstruire la Cédéao ensemble.

« Ni ma génération, ni les générations actuelles ou futures ne pardonneront l'éclatement de notre

communauté »

Car, sinon, l'Histoire les jugera, selon lui, comme étant les fossoyeurs de cette institution : « Je demande à tous les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest d'envisager immédiatement la mise en œuvre des mesures suivantes

: levée de toutes les sanctions imposées au Burkina Faso, à la Guinée, au Mali et au Niger [quatre pays dirigés par des pouvoirs de transition, à l'issue de coups d'État militaires, Ndlr] ; retrait par le Burkina Faso, le Mali et le Niger de leur avis de quitter la Cédéao ; la

participation des 15 chefs d'État de la Cédéao à un sommet pour discuter de l'avenir de la communauté, de la sécurité et de la stabilité régionale. »

Yakubu Gowon martèle, dans des propos recueillis par notre correspondant à Abuja, Moïse Gomis : « La Cédéao est plus qu'une coalition d'États. Ni ma génération, ni les générations actuelles ou futures, ne comprendront ou ne pardonneront l'éclatement de notre communauté. »

La Cédéao est plongée dans une crise sans précédent depuis l'annonce fin janvier du Mali, du Niger et du Burkina Faso de leur retrait de l'organisation régionale. La région a également été secouée dernièrement par la décision du président Macky Sall de reporter les élections présidentielles au Sénégal. Décision annulée par le Conseil constitutionnel sénégalais.

RFI

AFRIQUE

La RDC salue la position française sur le M23, mais demande des sanctions contre le Rwanda

Mardi 20 février, la France a appelé « le Rwanda à cesser tout soutien au M23 » actif dans l'est de la RDC, mais surtout Paris a demandé à Kigali de « se retirer du territoire congolais ». Première fois que la France évoque la présence de soldats rwandais dans l'est de la RDC. Pour les autorités congolaises, il faut aller plus loin.

Du côté de la présidence congolaise, on salue l'évolution de la sémantique française qui évoque désormais la présence de militaires rwandais sur le sol congolais. Mais les simples déclarations ne suffisent plus, comme l'explique Giscard Kusema responsable de la communication présidentielle : « Nous pensons que c'est une guerre de prédation que mène le Rwanda. Il faut des sanctions économiques, comme on le fait pour tout État qui va agresser un autre. La RDC ne s'explique pas qu'il y est des contrats qui continuent à être signés entre des puissances occidentales et le Rwanda pour des minerais

dont elles ne disposent pas sur son sol. Nous trouvons cette attitude suspecte et c'est un silence coupable de la part de tous les autres États qui ne se prononcent pas sur cette question. »

La diplomatie française assure qu'il n'y a pas de tabou autour de la question des sanctions contre le Rwanda, mais celles-ci ne sont pas au programme, pour Christophe Lemoine, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères : « La question des sanctions n'est pas posée pour le moment. Encore une fois, le cadre de discussions c'est le cadre du processus de Luanda et il n'y a pas de sanction qui

ont été évoquées. Les sanctions sont utilisées dans les relations internationales lorsqu'il y a vraiment une escalade sérieuse et que l'on souhaite envoyer un message fort. Pour le moment, ce n'est pas un sujet qui est sur la table. »

Actuellement, l'Union européenne, les Nations unies et les États-Unis ont mis sous sanctions plusieurs responsables du M23, des FDLR et d'autres groupes armés qui sévissent en RDC.

Au Nord-Kivu, la ligne de front se rapproche des camps de déplacés

Dans l'est de la RDC, les

combats au niveau de Saké ont poussé au moins 135 000 personnes sur les routes depuis début février, selon l'ONU. La nouvelle salve d'affrontements entre les rebelles du M23, appuyés par le Rwanda et l'armée congolaise, alliée à des milices Wazalendo, est extrêmement

violente. Les déplacés sont donc arrivés en masse aux portes de Goma, déjà surpeuplés par les autres familles qui ont fui la guerre qui dure depuis fin 2021. Des nouveaux sites se créent dont celui de Lac Vert...

RFI

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

DAKAR

Le couple Soul Bang's-Manamba Kanté agressé à l'aéroport international Blaise Diagne

À quand la fin des agressions dont sont victimes les personnalités guinéennes à l'aéroport international Blaise Diagne de Dakar. C'est la question que beaucoup se posent. Le dernier cas en date concerne le couple Soul Bang's-Manamba Kanté qui a été pris à partie cette semaine par la police sénégalaise. Les deux artistes étaient partis participer au Festival international « Chant des Linguère », initié par l'artiste sénégalaise Coumba Gawlo Seck.

«Je suis au Sénégal. Je suis retenu par la police sénégalaise. Ils sont en train de me tabasser ici. C'est toujours comme ça au Sénégal et on se fout de nous. Je suis avec ma femme, et nous sommes maltraités. Nous sommes venus pour le festival de Koumba Gawlo. Ils menacent de nous battre. Ils m'ont poussé dans une pièce. Ils ont confisqué mon passeport. Chaque fois que je viens ici, on me fout le bordel. J'ai même été blessé au nez. Rendez-nous nos passeports, nous allons partir. Trouvez-nous un vol et mettez-nous dedans, nous allons rentrer chez nous ce soir. C'est simple. (...)», avait réagi en



direct Soul Bang's, dans une vidéo de près de 45 minutes. Grâce à l'intervention de celui

qui était alors le chef de la diplomatie guinéenne, Dr Morissanda Kouyaté, à travers

l'ambassade de Guinée à Dakar, l'affaire a finalement été réglée à l'amiable.

Mais de l'avis de tous les observateurs, ces agressions à répétition contre les personnalités guinéennes doivent cesser à l'aéroport international Blaise Diagne de Dakar. Avant le couple Soul-Manamba, l'artiste Khady Diop et l'ancienne ministre de l'Économie, Maladho Kaba, avaient été elles aussi victimes des bavures policières au même aéroport. La Guinée et le Sénégal sont deux pays limitrophes dont les populations partagent énormément de choses dans plusieurs domaines.

Kéfina Diakité

AU TCHAD-DIPLÔMÉS DÉSCŒUVRÉS

« Tout ce qu'on vous propose, c'est l'armée »

Ils sont Tchadiens, trentenaires, diplômés depuis plus de 10 ans mais toujours au chômage. Enchaînant les petits boulots de rue à N'Djamena, ils survivent, dans le fol espoir de devenir fonctionnaires.

ans la vaste cour recouverte de sable de l'école publique de Chagoua Fdar, quartier populaire de la capitale tchadienne, une dizaine de jeunes hommes adossés à leurs motos militent à l'Association des Diplômés sans Emploi.

« Nos aînés ont été automatiquement insérés, certains sont professeurs d'université. On ne pensait pas que nous allions être des malheureux », s'empare Nan-Arabé Lodoum, 34 ans, le coordinateur de l'association.

Le pays compte quelque 57.000 étudiants dans l'enseignement supérieur, selon le gouvernement. Certaines formations, au concours d'entrée sélectif, garantissent le statut d'élève fonctionnaire puis, après le diplôme, de fonctionnaire. En principe. Mais cela n'a pas été le cas pour Nan-Arabé, comme beaucoup d'autres.

En 2014, il a obtenu une licence en sciences biomédicales. Dix ans après, il ferait presque partie des chanceux car il est enseignant vacataire dans une école de santé publique. Seulement, avec un contrat

de 30 heures annuelles pour un salaire de 90.000 francs CFA, il ne gagne que l'équivalent de 137 euros par an. Très loin des 400.000 francs mensuels (610 euros) auxquels peut prétendre un technicien de laboratoire débutant dans le service public.

Il gagne chichement sa vie comme « moto-taxi » le reste du temps. D'autres diplômés du supérieur sont marchands ambulants ou manœuvres sur les chantiers. Dans le secteur informel.

– « Relations » –

« Si on se retrouve à 10 ans de chômage avec un diplôme, c'est juste par manque de relations », se désole Nan-Arabé. Pour lui, seuls deviennent fonctionnaires ceux qui ont un piston.

Benjamin Roukika Pontchombé, 33 ans et diplômé en 2014, s'enquiert de l'avancée de son dossier plusieurs fois par mois en venant au ministère de la Fonction publique.

« Les renseignements ne se donnent que les mardis et jeudis. N'insistez pas », avertissent des

affichettes.

Les agents de saisie croulent sous les dossiers. Certains, empilés sur le sol et couverts de poussière, portent un tampon « 2020 »...

Cela fait dix ans que Benjamin s'entend prétexter que son dossier n'est pas encore informatisé.

Renoncer à un emploi public est difficilement envisageable pour ces diplômés. « On ne veut pas abandonner ce qu'on a construit, on veut obtenir gain de cause », martèle Nan-Arabé.

En 2022, l'ONU indiquait que 60% des demandes d'emploi émanaient de jeunes diplômés de 25 à 35 ans et l'institut de statistiques de l'Etat assurait en 2017, dernier chiffre connu, que 60% des jeunes diplômés étaient au chômage. Dans le deuxième pays le moins développé au monde, plus de 42% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté (environ 2 euros par jour), selon l'ONU en 2022.

« La fonction publique n'est pas la seule opportunité pour se frayer un chemin dans la

vie. Au Tchad cela fait plusieurs années que l'intégration des jeunes est bloquée », constate Céline, une fonctionnaire de 34 ans, qui préfère garder l'anonymat. Elle veut quitter la fonction publique après quatre ans, mécontente de son salaire.

– « Bombe » –

Le chômage de masse chez les jeunes est une « bombe à retardement », assurait le Premier ministre Succès Masra en janvier dernier dans son discours d'investiture. L'ancien opposant à la junte militaire au pouvoir veut faire du Tchad « une start-up nation » et promet 100.000 emplois dans le privé pour les jeunes, sans préciser quand ni comment.

Au printemps 2021, le Président Idriss Déby Itno, qui dirigeait le pays d'une main de fer depuis 30 ans, en avait fait le thème principal de sa campagne pour la présidentielle, promettant un emploi à « tous » les jeunes diplômés au chômage.

Il a été tué par des rebelles en se rendant au front le 19 avril 2021 et l'armée a proclamé le lendemain son fils

le général Mahamat Idriss Déby Itno Président de transition, à la tête d'une junte de 15 généraux.

Ce dernier sera candidat à la présidentielle prévue en 2024. Le vote des jeunes sera essentiel: en 2012 (aucune statistique récente n'existe) une étude d'un démographe pour le gouvernement estimait que « plus de deux Tchadiens sur trois » avaient moins de 25 ans.

« L'université est pratiquement sans débouchés, le marché de l'emploi ne répond pas à la formation », juge Wilfried Modjim, 25 ans, licence de droit en poche. Aujourd'hui, il cultive des salades pour environ 62.000 francs CFA par mois (95 euros), à peine plus que le salaire minimum garanti.

« Tout ce qu'on vous propose, c'est l'armée », se désespère un autre diplômé au chômage, Luc Ayang Ndikdandji. A 35 ans, il n'est plus qu'à cinq années de l'âge limite pour entrer dans la fonction publique.

source: AFP